

Convention Simplifiée de Formation professionnelle (Articles L.6353-1 à 2 R.6353-1)

Entre les soussignés

Atout France, Agence Française de Développement Touristique, groupement d'intérêt économique créé le 19 mai 2009 à la suite du GIE Maison de la France, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 11 75 55 93 475 auprès du préfet de région d'Île de France

Et

Désignation de l'organisme :

Représenté par :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Livre III du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1 : objet de la convention

Atout France organise la formation : **Tourisme et Intelligence Artificielle : créez vos ambassadeurs photos et visiteurs récurrents avec Midjourney.**

Créer des visuels de consommation d'activités touristique pour animer vos comptes sociaux, illustrer vos contenus et vos newsletters, enrichir vos sites internet représente une difficulté récurrente dans votre travail pour laquelle Midjourney peut réellement vous assister et vous faire gagner du temps.

Comme vous le savez, Midjourney est capable de produire des images photoréalistes et de grande qualité. Pour autant, **créer des personnages récurrents avec ce type d'outil est particulièrement complexe** de par leur fonctionnement même. En effet, même en utilisant le même prompt avec la même IA **vous n'obtiendrez jamais deux fois la même image.**

Frustrant, mais il existe des méthodes pour palier ce problème.

Grâce à cette formation, vous apprendrez à utiliser Midjourney pour illustrer les contenus de votre site de destination touristique et tous vos supports off et online **en créant des ambassadeurs photo et des personnages (visiteurs) récurrents** qui donneront vie à vos contenus et pourront être **adaptés par typologie de clientèle, saisons, type d'activité, etc.**

Les notions éthiques seront bien sûr abordées pour **un usage raisonné et honnête de cette technologie.**

Points forts de la formation

- Une approche très opérationnelle, centrée utilisateur, orientée 100% tourisme et structurée autour de nombreux ateliers pratiques.
- La transmission de connaissances qui permettent rapidement un usage avancé de Midjourney quel que soit le besoin.
- Des compléments méthodologiques, éthiques et juridiques qui donnent une vision globale du sujet

Objectifs de la formation

- Apprendre à utiliser Midjourney via Discord, ainsi que son site web, et maîtriser la création de visual prompts.
- Produire des visuels de personnages récurrents dans des situations crédibles.

Public attendu : Personnel des Offices de Tourisme, Agence de Développement Touristique, Comité Départemental et Régional de Tourisme, Collectivités : chargé(e) de la communication, chargé (e) de marketing, Content Manager, Community Manager, Reporter de territoire.

Prérequis et matériels indispensables pour participer

- Sensibilité au monde de l'image, de la création graphique et de la photographie.
- Les stagiaires doivent disposer d'un ordinateur récent (de préférence leur ordinateur portable professionnel) et d'une connexion Internet haut débit.
- Chaque stagiaire devra avoir créé un compte gratuit sur Discord et installé l'application sur son ordinateur.
- Pour accéder à Midjourney chaque stagiaire devra obligatoirement avoir un compte Midjourney payant (8\$/mois).

Un tutoriel sera fourni aux stagiaires en amont de la formation pour les guider dans la création d'un compte Discord et l'obtention d'un abonnement payant Midjourney.

Atout France s'engage à s'assurer que les participants répondent aux prérequis.

Démarche pédagogique

- Support : le formateur utilisera un support PowerPoint pour la partie théorique qui est transmis en intégralité aux stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques, de travaux pratiques et d'autodiagnostic.
- Travail individuel et en groupe sur des cas pratiques ou sur les contenus/idées/besoins de chaque stagiaire.
- Les stagiaires travailleront directement sur Midjourney via Discord.
- Nombreux modèles et structures de prompts transmis lors de la formation.
- Document complet référençant les styles graphiques, artistes, courants artistiques et éléments photographiques utilisables dans un visual prompt.

A la fin de la formation, le support est téléchargeable dans l'espace de téléchargement.

Evaluations et suivi de l'exécution de la formation

- Questionnaire d'évaluation des connaissances et recueil des besoins en amont de la formation
- Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de satisfaction,
- Une attestation de participation est fournie à chaque participant.

Formateur : Vincent VANDEVELDE

Programme : joint en annexe

Type d'action de formation article L.6353-1 à 11 du code du travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances : acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

Date : mardi 10 décembre, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Durée : 7 heures

Lieu : formation à distance

Article 2 : Effectif formé

Atout France accueillera la(les) personne(s) dont le prénom, nom et fonction, suivant :

.....
.....

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation

885,00 € HT X = €

177,00 € (TVA 20 %) X = €

1 062,00 € TTC X = €

Article 4 : Facturation et modalités de règlement

Le règlement de votre inscription doit nous parvenir **AVANT** la date de la formation. Pour les collectivités : l'inscription a valeur de *service fait*. Merci de nous adresser un justificatif du règlement : avis de mandatement, de virement, etc.

Les formations entrent dans le cadre de la formation continue. Leur coût financier peut être pris en charge par l'OPCO auprès duquel l'organisme du bénéficiaire de la formation cotise. Le bénéficiaire devra s'assurer d'être pris en charge par l'organisme dont il dépend.

Une facture vous est adressée dans les meilleurs délais suite à votre inscription. Elle est libellée à l'attention de l'organisme mentionné en page 1 de la convention sauf précision ci-dessous. Merci de préciser le nom et coordonnées précises de l'OPCO à facturer :

.....
.....

Toute facture émise à l'attention d'un organisme ne pourra en aucun cas être annulée et libellée ultérieurement à l'attention d'un autre organisme. Dans l'hypothèse où l'organisme payeur ne saurait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le coût total de la journée ou à annuler son inscription dans les délais requis et précisés ci-dessous.

Article 5 : Accessibilité

En cas de mobilité réduite d'un inscrit, qui nécessite une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, afin de mettre en place les dispositions nécessaires, par mail avant **mardi 3 décembre 2024**, à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr

Article 6 : Dédit et abandon

Toute annulation de participation devra être signifiée par courriel à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr, au plus tard **mardi 3 décembre 2024, à 17h00**. Pour toute annulation après cette date, vous pouvez vous faire remplacer en communiquant, par courriel, le(s) nom(s) et coordonnées du (des) remplaçant(s). Passé ce délai, les droits d'inscription resteront acquis ou dus à Atout France.

Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Paris, le

Pour l'organisme

Pour Atout France

Signature, nom et qualité du signataire
Cachet de l'organisme

Rose-Marie ABEL
Secrétaire Générale
Directrice générale par intérim